

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Aubin.

MESSIEURS,

Le sieur Alexandre-Étienne-Corneille Aubin, sous-lieutenant au 3^e régiment d'artillerie, est né à La Haye (Pays-Bas), le 9 juin 1815; il a été élevé en Belgique et il est entré au service militaire de ce pays en 1831.

Le père du pétitionnaire est né français et a été depuis 1815 employé par le Gouvernement des Pays-Bas, qui lui avait accordé la naturalisation; lors des événements de 1830 il opta pour le Gouvernement belge, au service duquel il est resté depuis cette époque.

Les pièces jointes au dossier établissent que l'impétrant a toujours tenu une conduite irréprochable, et qu'il s'est acquitté de ses devoirs en brave et loyal militaire.

Le Rapporteur,

HENOT.

Pour le Président,

EUG. DE SMET.
